



# DIAGNOSTICS POUR L'ÉLABORATION DE PLANS D' ACTIONS POUR LUTTER CONTRE

## LA PRÉCARITÉ DES FAMILLES MONOPARENTALES À AMIENS



**PACTE** DES  
**SOLIDARITÉS**



Direction régionale aux droits des femmes  
à l'égalité entre les femmes et les hommes

Ville d'  
**Amiens**  
amiens.fr



# SOMMAIRE

**01 - DÉMARCHE**

**02 - MÉTHODOLOGIE**

**03 - CONSTATS**

**04 - CARTOGRAPHIE**

**05 – ECOUTE USAGERS**

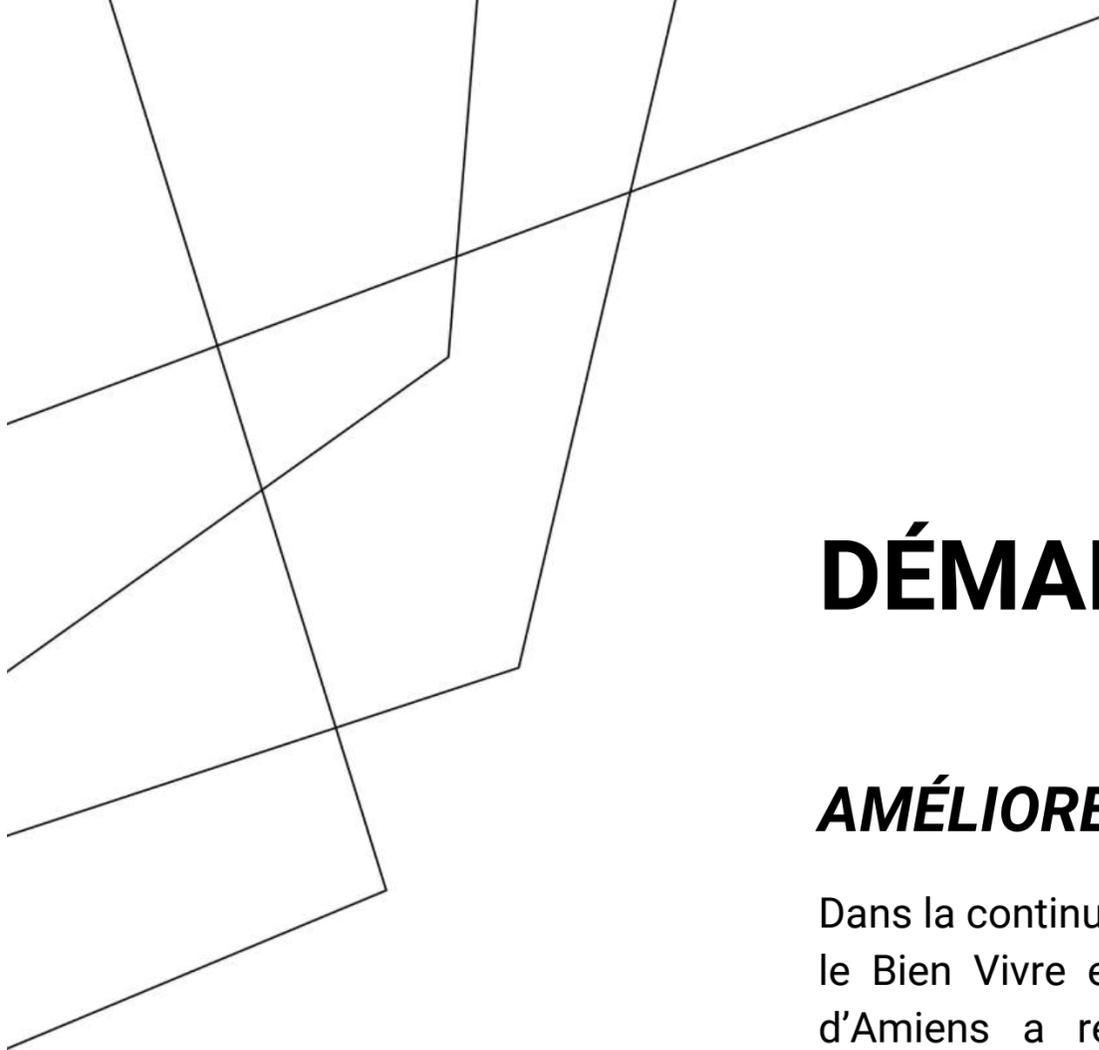
**06 – IDÉATION**

**07 – CONCLUSION**

**09 - ANNEXES**



# 01 - DEMARCHE



# DÉMARCHE

## ***AMÉLIORER LE BIEN-VIVRE DES FAMILLES MONOPARENTALES***

Dans la continuité des engagements pris avec le Pacte pour le Bien Vivre et le Plan pour le Pouvoir d'Achat, la Ville d'Amiens a répondu à l'appel à candidatures intitulé "Soutien aux collectivités pour l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'action en faveur des parents solos", lancé par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DRDFE) et le Commissariat à la lutte contre la pauvreté en Hauts-de-France.

Cet appel à projet vise à soutenir les collectivités dans la réalisation d'un diagnostic approfondi et la mise en place de solutions concrètes pour répondre aux besoins spécifiques des parents solos.

Cette démarche vise à renforcer les actions déjà entreprises sur le territoire, tout en interrogeant ces dispositifs pour les améliorer. Il s'agissait de mobiliser d'une part les acteurs du social, d'autre part les parents solos. Ce travail a pour ambition une amélioration durable du bien-vivre des familles monoparentales

Nous avons mis en place une approche transversale et participative, associant les différents services de la collectivité, les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les familles monoparentales, pour garantir une vision cohérente, humaine et précise des besoins sociaux des familles monoparentales Amiénoises.



## 02 - METHODOLOGIE

# MÉTHODOLOGIE



## ***METTRE LA PAROLE DES PARENTS AU CENTRE***

Pour ce diagnostic, nous avons mis l'accent sur le vécu des familles monoparentales à Amiens en intégrant leurs témoignages pour saisir leur réalité. Voici les étapes principales :

### ***COLLECTE DE DONNÉES***

Nous avons utilisé des données quantitatives de l'INSEE, de l'Observatoire Social Communal, et de notre outil "Hublot" pour comprendre les disparités et défis des familles monoparentales.

### ***ENTRETIENS INDIVIDUELS***

Des entretiens individuels ont exploré des sujets sensibles comme l'isolement et la charge mentale, offrant une perspective humaine.

### ***QUESTIONNAIRES ET ENQUÊTES***

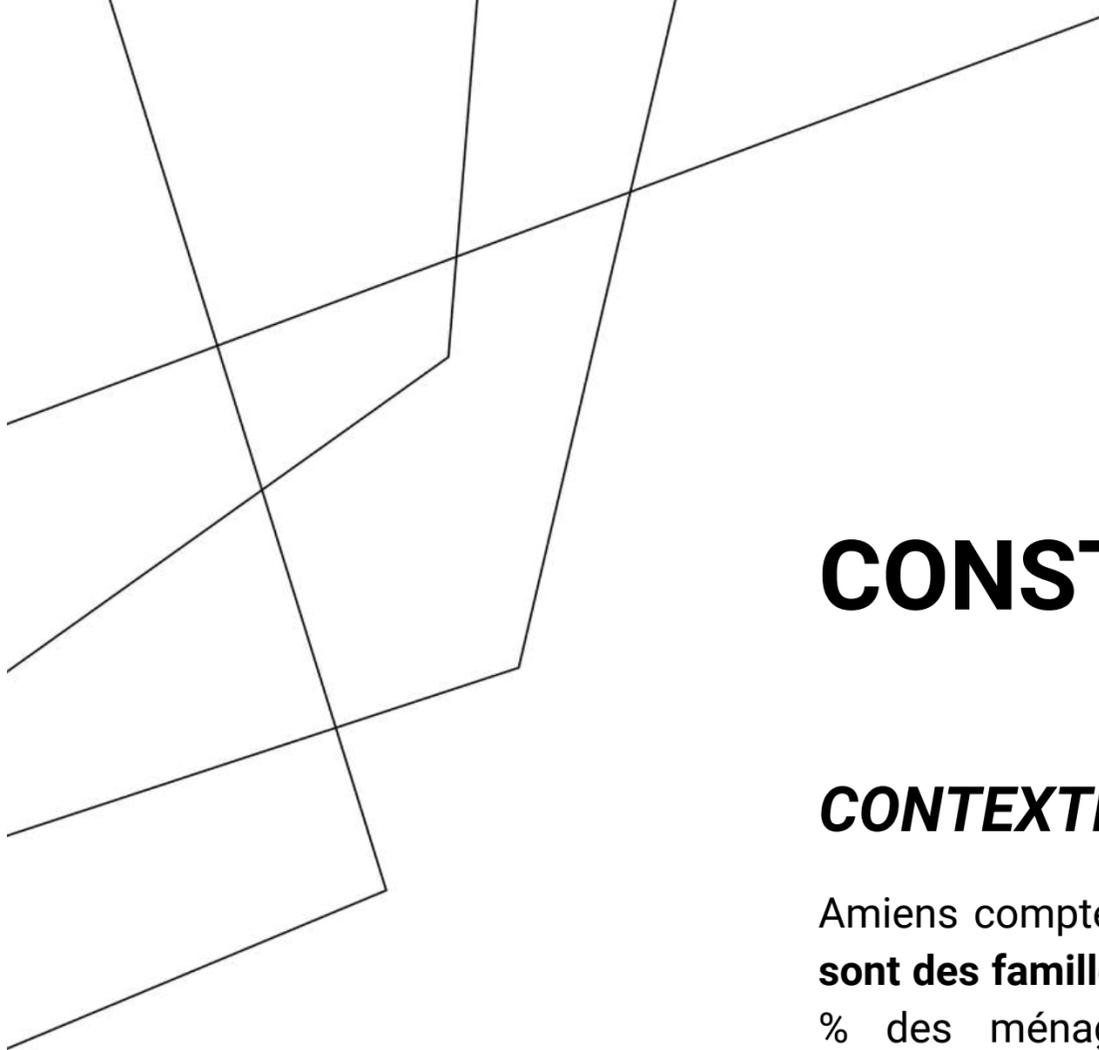
Un questionnaire a été élaboré en partenariat avec des acteurs régionaux et diffusé lors d'événements de proximité. Cela nous a permis de recueillir des informations sur des sujets tels que la gestion du budget, la santé, et l'accès aux services.

### ***FOCUS GROUPES***

Des focus groupes ont été organisés avec des partenaires locaux. Les parents solos ont partagé leurs expériences et proposé des améliorations sur des sujets comme l'accès à l'emploi et la garde d'enfants.



## 03 - CONSTATS



# CONSTATS

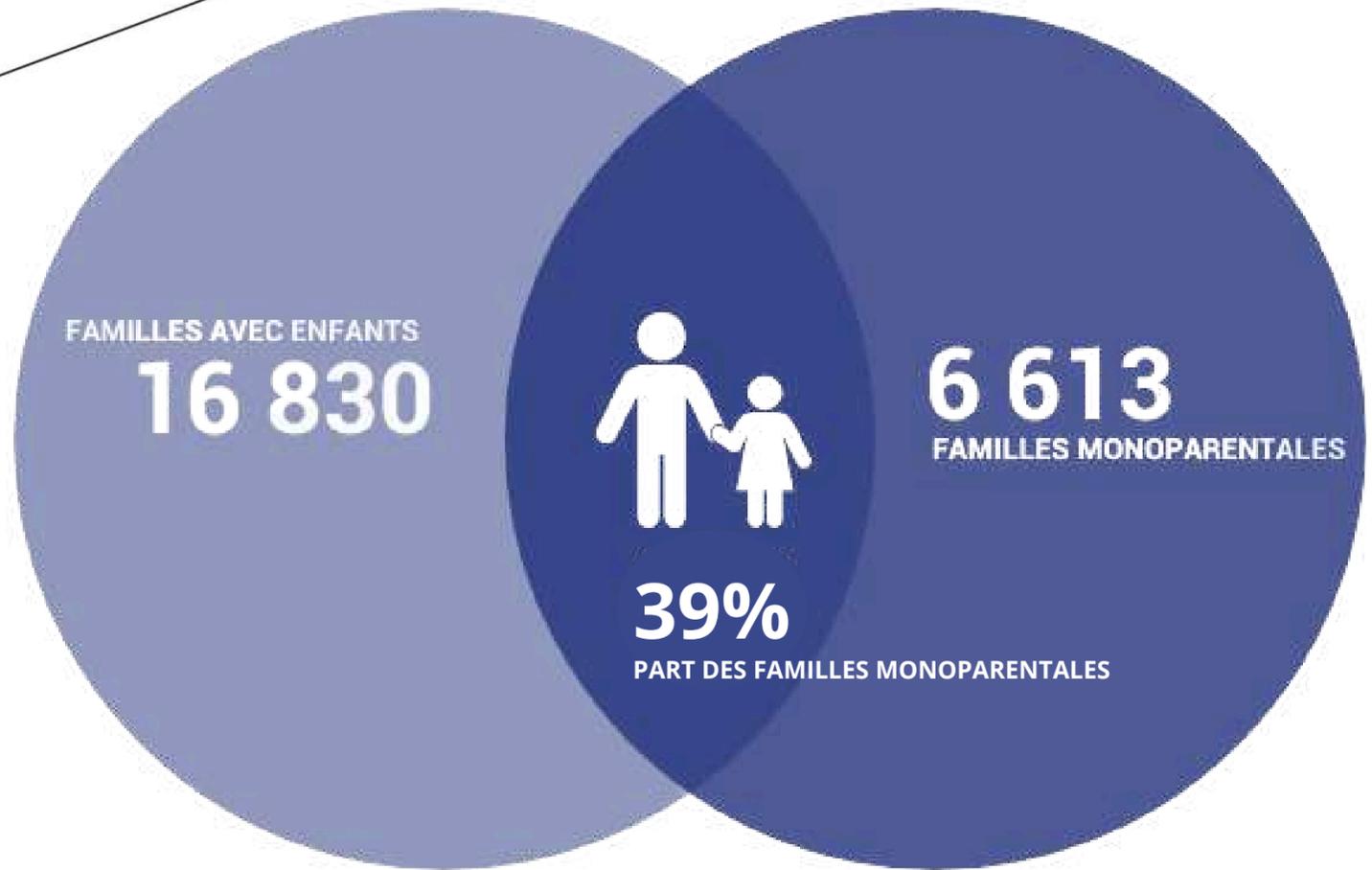
## CONTEXTE

Amiens compte **16 830 familles avec enfants**, dont **6 613 sont des familles monoparentales**, représentant près de 25 % des ménages. Ces familles monoparentales sont marquées par une précarité financière plus prononcée : **41 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté**, contre 26 % des couples parentaux. Le **niveau de vie médian des familles monoparentales** est également plus bas, s'établissant à **1 289 € par mois**, contre 1 668 € pour les couples parentaux.

Ces données révèlent l'ampleur de la précarité à laquelle ces familles sont confrontées, d'autant plus après la crise Covid-19, qui a aggravé leur vulnérabilité.

Les enfants issus de ces familles monoparentales sont particulièrement vulnérables. Près de **30 % des enfants de moins de 11 ans vivent dans une famille monoparentale**, et les quartiers d'Amiens Nord et d'Etouvie se démarquent par une proportion élevée d'enfants en situation de fragilité sociale, avec plus de 50 % des mineurs concernés dans ces quartiers.

La crise a également révélé de nouveaux besoins en termes d'accès aux droits et à l'inclusion numérique, exacerbant les difficultés pour ces familles à gérer le quotidien, notamment dans le cadre de l'éducation à distance ou de l'accès aux services publics en ligne.



**1 289€**

Familles Monoparentales

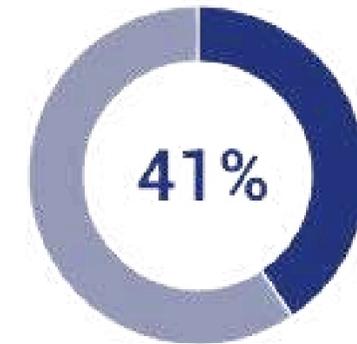


**1 668€**

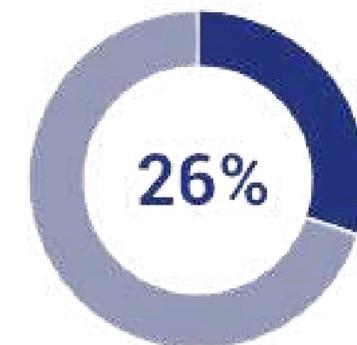
Couples Parentaux



**Le Taux de Pauvreté des Familles Monoparentales**



**Le Taux de Pauvreté des Couples Parentaux**



# CONSTATS

## ***LE QUESTIONNAIRE “PARENTS SOLO” : PROFIL DES RÉPONDANTS***

Afin de mieux comprendre les besoins des parents solos à Amiens, un questionnaire a été élaboré en collaboration avec un groupe de travail régional et administré via des opérations d'allers-vers du CCAS lors des friperies de proximité, ainsi que par le centre social du Nord d'Amiens, qui a intensément mobilisé ses usagers.

Ce questionnaire visait à identifier les principales difficultés rencontrées par les familles monoparentales dans divers aspects de leur vie quotidienne : emploi, budget, accès aux services, santé mentale, et garde d'enfants. **Près d'une centaine de parents solo ont ainsi été sondés.**

Les **parents solos interrogés étaient majoritairement des femmes**, représentant environ 80 % des répondants. **La majorité des parents solos se situent dans la tranche d'âge 30-40 ans**, suivie de 40-50 ans. La majorité des parents solos interrogés ont un ou deux enfants :

**62 % des parents interrogés ont un enfant, 31 % ont deux enfants et moins de 7 % ont trois enfants ou plus.** Cette répartition est en phase avec les tendances nationales observées par l'INSEE, où 57 % des familles monoparentales ont un enfant et 28 % en ont deux. .



# CONSTATS

## *LE QUESTIONNAIRE "PARENTS SOLO" : BUDGET ET PRÉCARITÉ*

29 % des parents solos déclarent que leur pouvoir d'achat leur permet de répondre aux besoins de leur foyer, tandis que **71 % rencontrent des difficultés financières majeures**. Autant dire que pour une écrasante majorité, boucler les fins de mois relève d'un véritable casse-tête.

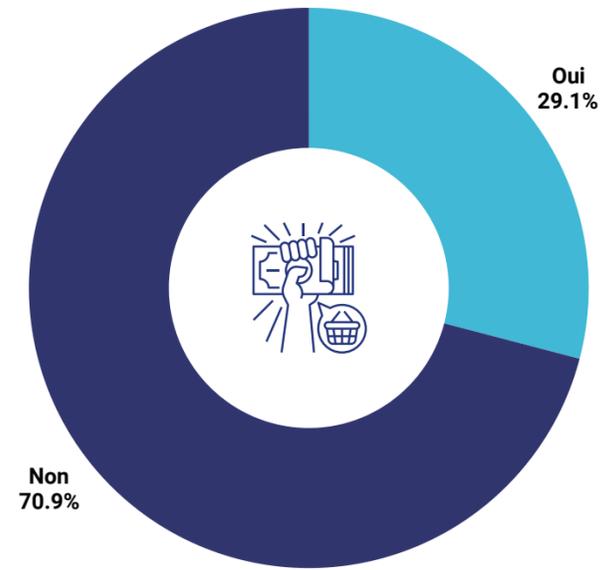
**Quand le budget se resserre, 81 % des parents réduisent d'abord les loisirs.** Il est clair que dans les moments difficiles, c'est le superflu qui saute en premier, les loisirs deviennent vite un luxe. **15 % réduisent l'alimentation, et 3 % touchent à la santé.** Si la priorité est de nourrir correctement sa famille, le fait que certains en viennent à rogner sur ce poste montre une précarité profonde.

**35 % trouvent que les loisirs sont la partie de leur budget la plus difficile à gérer,** suivis par **34 % pour le logement,** 24 % pour l'alimentation, et 7 % pour la santé. Cela montre bien que ce sont les dépenses variables, comme les loisirs et parfois le logement, qui viennent déséquilibrer le budget quand tout est déjà tendu.

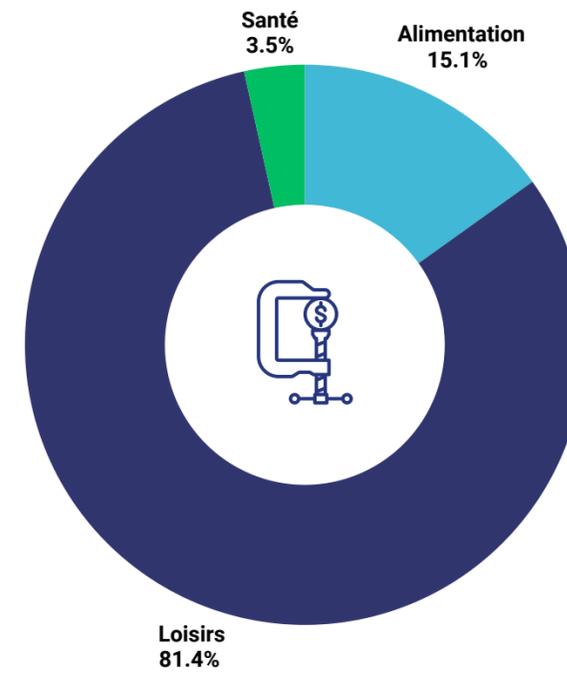
**79 % des parents estiment que les coûts associés à l'éducation** (fournitures scolaires, activités extrascolaires) **représentent un défi financier majeur.**



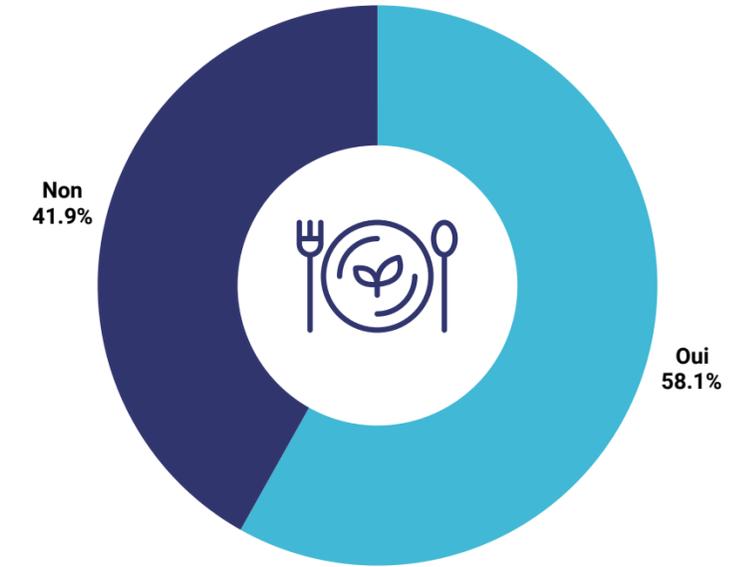
VOTRE POUVOIR D'ACHAT VOUS PERMET-IL DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE VOTRE FOYER SANS DIFFICULTÉ ?



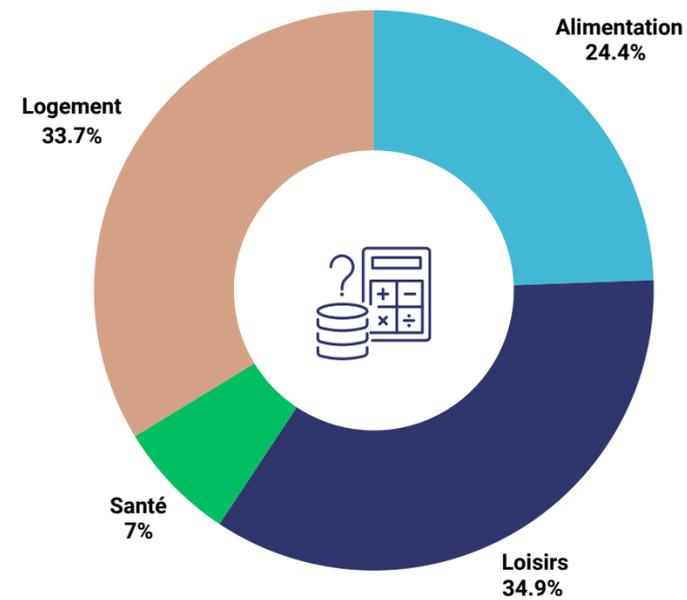
DANS LES MOMENTS DIFFICILES, QUEL POSTE DE DÉPENSE EST LE PREMIER À ÊTRE RÉDUIT DANS VOTRE BUDGET FAMILIAL ?



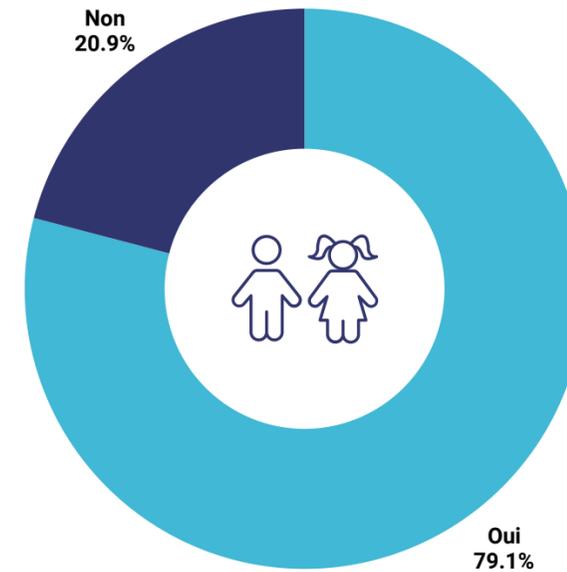
AVEZ-VOUS DÉJÀ DÛ COMPROMETTRE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION DE VOTRE FAMILLE POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES ?



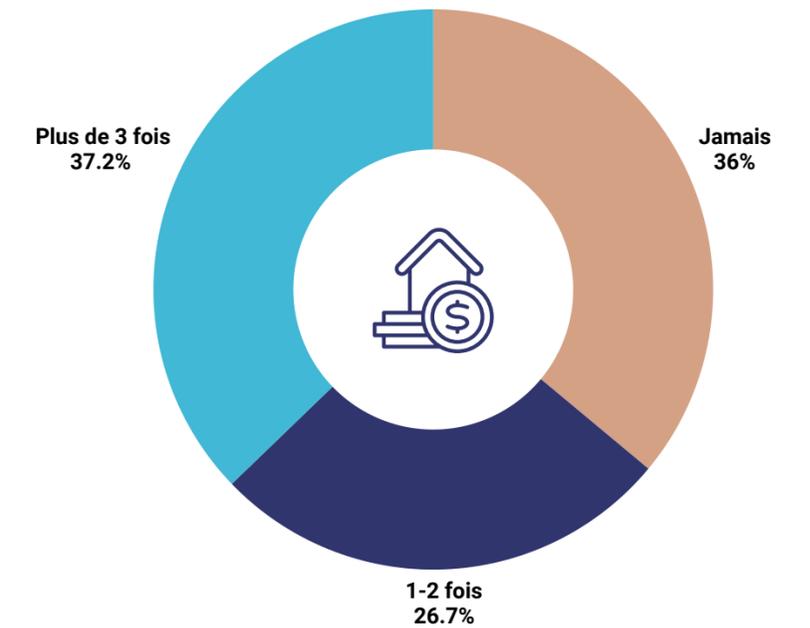
QUELLE PARTIE DE VOTRE BUDGET EST LA PLUS DIFFICILE À GÉRER ?



TROUVEZ-VOUS QUE LES COÛTS ASSOCIÉS À L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS (FOURNITURES, ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES) REPRÉSENTENT UN DÉFI FINANCIER MAJEUR ?



COMBIEN DE FOIS DANS L'ANNÉE AVEZ-VOUS DÛ FAIRE DES CHOIX DIFFICILES ENTRE PAYER VOTRE LOYER ET D'AUTRES DÉPENSES ESSENTIELLES ?





# CONSTATS

## ***LE QUESTIONNAIRE “PARENTS SOLO” : LOGEMENT ET CADRE DE VIE***

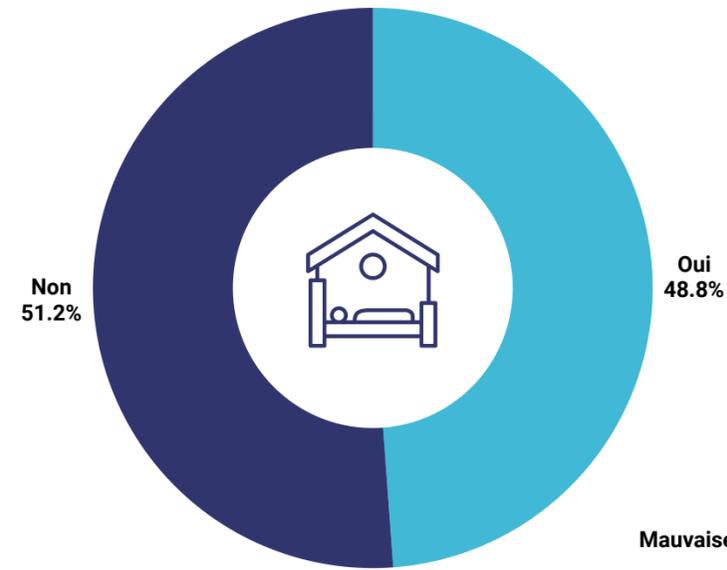
Le coût du logement reste une barrière importante pour beaucoup, surtout dans un contexte où le budget est déjà extrêmement serré. Pour **38 % des parents, le coût élevé du logement est le principal défi rencontré en termes d’habitat. 26 % citent la taille insuffisante de leur logement, et 19 % mentionnent des problèmes de mauvaise isolation énergétique.**

Concernant l'accès au logement, les parents solos sont partagés : **49 % disent avoir des difficultés à trouver un logement adapté à leur situation**, contre 51 % qui n’en rencontrent pas.

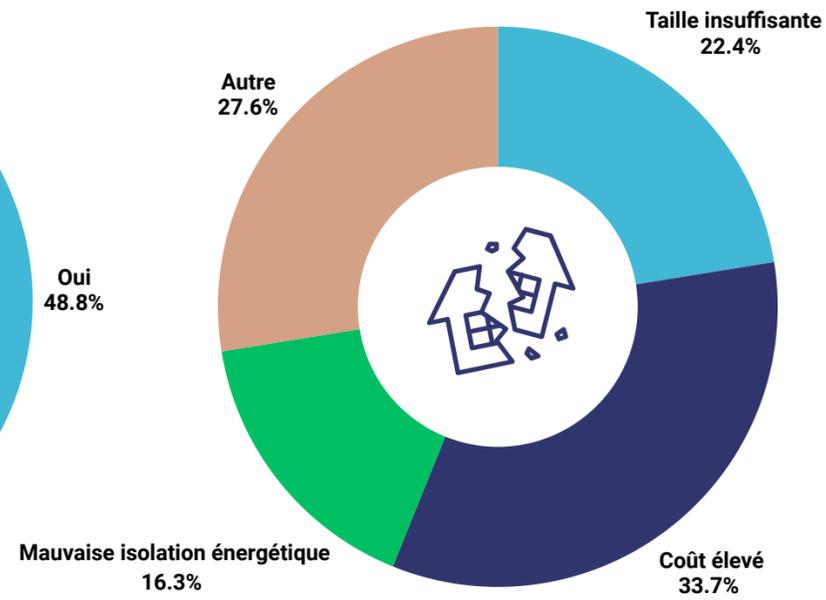
Face aux coûts élevés du logement et de l'énergie, **64 % des parents ont adopté des mesures d'économie d'énergie pour réduire leurs dépenses.** Ces gestes du quotidien deviennent indispensables pour alléger les factures.

27 % ont recours à d'autres solutions pour réduire leurs dépenses, tandis que **6 % ont envisagé un déménagement, et seulement 3 % optent pour le partage de logement.** Si **les mesures d'économie d'énergie sont largement privilégiées, peu de parents optent pour des solutions plus radicales** comme le déménagement ou le partage de logement, sans doute en raison des contraintes associées.

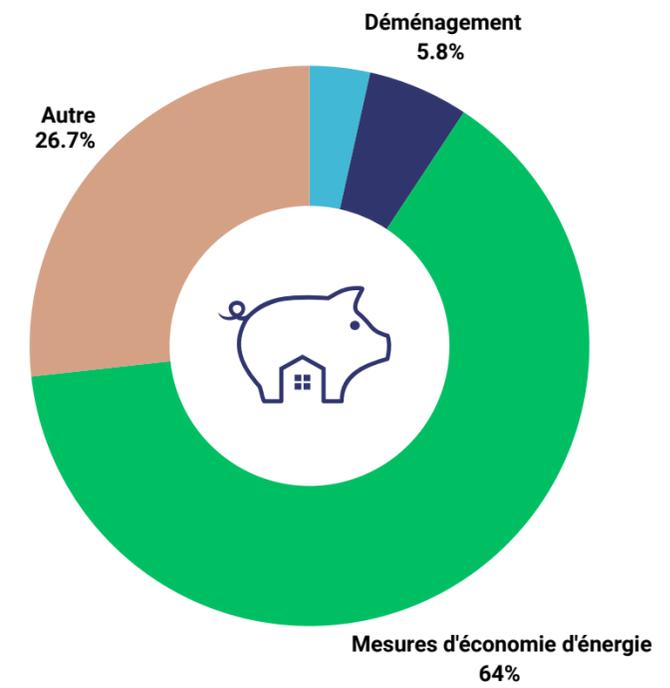
AVEZ-VOUS DU MAL À TROUVER UN LOGEMENT ADAPTÉ À VOTRE SITUATION DE PARENT SOLO ?



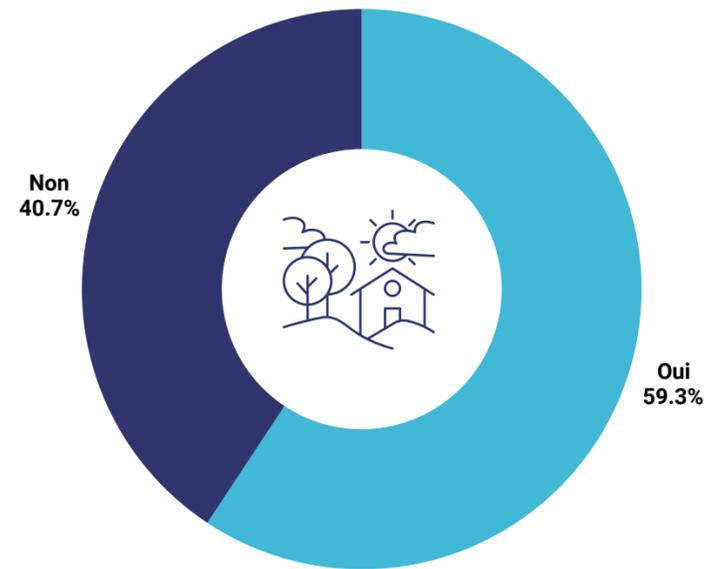
QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI QUE VOUS RENCONTREZ AVEC VOTRE LOGEMENT ACTUEL ?



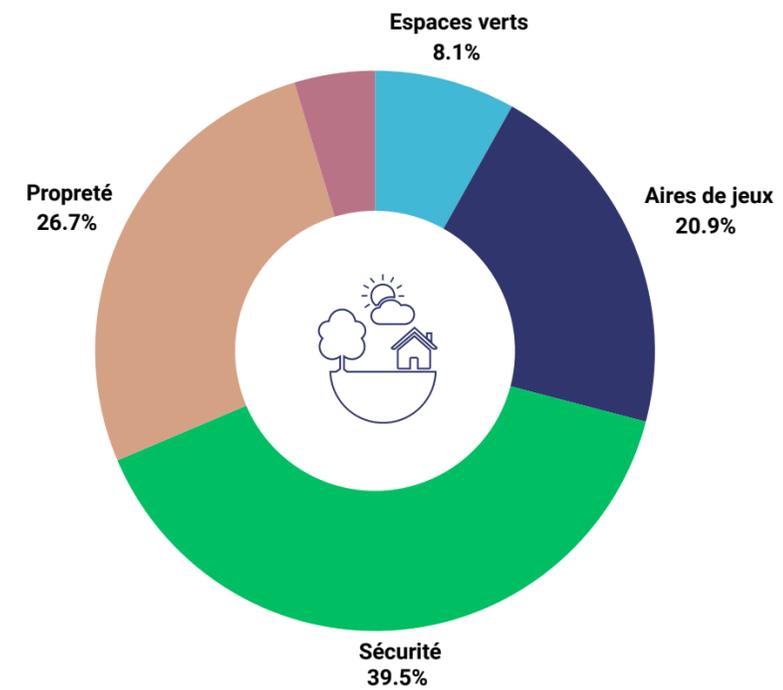
QUELLES SOLUTIONS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE POUR RÉDUIRE VOS DÉPENSES DE LOGEMENT ET D'ÉNERGIE ?



ÊTES-VOUS SATISFAIT DU CADRE DE VIE DANS VOTRE QUARTIER ?



QUEL ASPECT DE VOTRE ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT AIMERIEZ-VOUS VOIR AMÉLIORER ?



# CONSTATS

## **LE QUESTIONNAIRE “PARENTS SOLO” : LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

**59 % des parents solos se disent satisfaits de leur cadre de vie**, tandis que 41 % expriment une insatisfaction. Bien que la majorité semble satisfaite de leur environnement, un pourcentage non négligeable trouve encore des aspects à améliorer.

En termes d'améliorations, **40 % des parents souhaitent avant tout des améliorations en matière de sécurité**. La sécurité est clairement une priorité pour ces familles. **27 % citent la propreté comme un aspect à améliorer dans leur quartier**, et **21 % souhaitent plus d'aires de jeux**. Ces réponses montrent l'importance de l'environnement immédiat pour le bien-être des familles.

**Moins de 5 % mentionnent les espaces verts et les transports**. Cela pourrait indiquer que ces aspects sont relativement satisfaisants dans certains quartiers : en effet, les quartiers Nord d'Amiens sur sur-représentés dans cet échantillon. Ces quartiers prioritaires ont fait l'objet d'un programme d'urbanisme ayant largement porté ses fruits sur ces aspects.

Lorsqu'il s'agit de s'investir dans des projets d'amélioration du cadre de vie, **53 % des parents solos n'ont jamais participé à une action de ce type**.



# CONSTATS

## ***LE QUESTIONNAIRE "PARENTS SOLO" : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE***

**76 % des parents solos déclarent avoir facilement accès aux services de santé pour eux et leurs enfants, tandis que 24 % rencontrent des difficultés à accéder aux soins.** Une minorité non négligeable fait face à des obstacles pour obtenir des soins, notamment pour certaines spécialités.

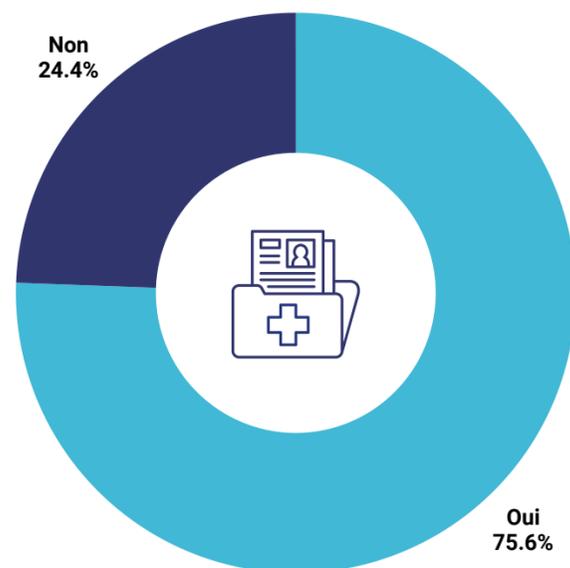
Parmi les spécialités médicales où les parents solos éprouvent le plus de difficultés à obtenir un rendez-vous, **46 % citent la dentisterie comme la spécialité la plus problématique.** Cela révèle un accès insuffisant aux soins dentaires, un problème souvent sous-estimé mais crucial pour la santé globale.

**31 % des parents signalent des difficultés avec l'ophtalmologie, tandis que 21 % éprouvent des obstacles pour accéder à des soins en psychologie ou psychiatrie.**

Ces résultats montrent un besoin accru de soutien en santé mentale et visuelle, des domaines essentiels pour la qualité de vie.



AVEZ-VOUS FACILEMENT ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ POUR VOUS ET VOS ENFANTS ?



NIVEAU DE STRESS MOYEN DES PARENTS SOLO



NIVEAU DE FATIGUE MOYEN DES PARENTS SOLO



NIVEAU DE DÉPRIME MOYEN DES PARENTS SOLO



NIVEAU DE FORME PHYSIQUE MOYEN DES PARENTS SOLO

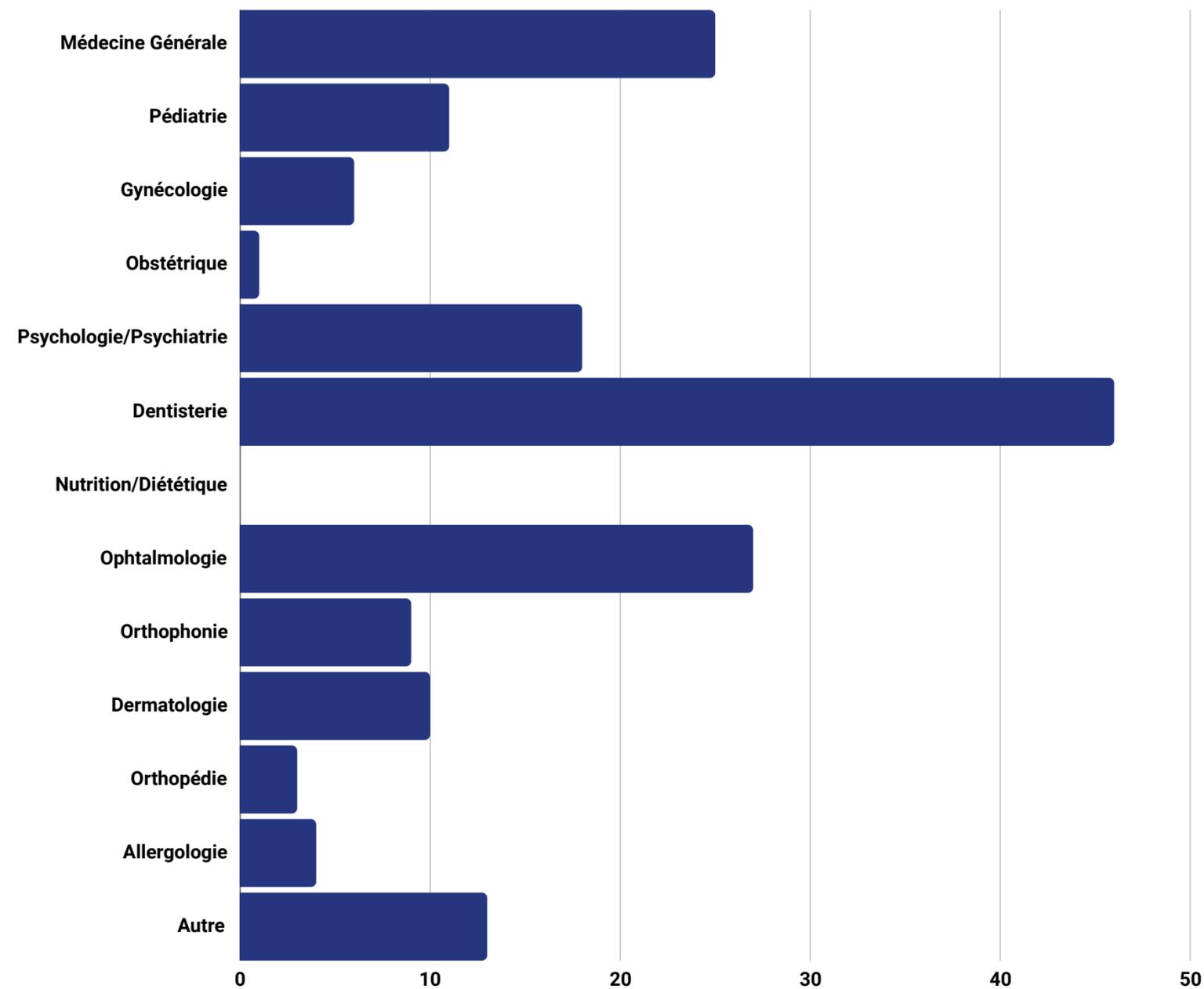


NIVEAU DE JOIE MOYEN DES PARENTS SOLO



NIVEAU D'ÉPUISEMENT MOYEN DES PARENTS SOLO

SPÉCIALITÉ(S) MÉDICALE(S) POUR LESQUELLES SONT DÉCLARÉES DES DIFFICULTÉS SIGNIFICATIVES À OBTENIR UN RENDEZ-VOUS



# CONSTATS

## ***LE QUESTIONNAIRE “PARENTS SOLO” : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE***

Sur une échelle de 1 à 10, les parents solos ont évalué leur niveau de stress à une moyenne de 6,24, leur fatigue à 6,35, et leur épuisement à 5,74. Le stress et la fatigue sont donc omniprésents chez les parents solos, ce qui est révélateur de la charge mentale et physique qu'ils doivent supporter quotidiennement.

**En termes de déprime, l'évaluation moyenne est à 4,79, tandis que l'indicateur de joie reste à 5,97.** Même si une majorité ne se dit pas extrêmement déprimée, le chiffre de la joie montre que le bonheur est loin d'être constant pour ces parents en situation difficile.

L'évaluation moyenne de la santé physique, représentée par la sensation d'être en forme, est de 5,66 sur 10.

Cela reflète un niveau modéré de forme physique, ce qui peut être lié à la gestion du quotidien, aux exigences parentales et aux problèmes financiers.



# CONSTATS

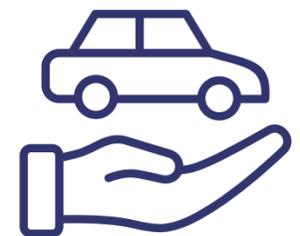
## ***LE QUESTIONNAIRE “PARENTS SOLO” : MOBILITÉ***

La mobilité constitue un enjeu majeur pour les parents solos à Amiens : une large part d'entre eux est confrontée à des difficultés significatives de déplacement. Cette problématique entrave non seulement leur accès à l'emploi, mais aussi à des services essentiels comme la santé, l'éducation ou encore les activités de loisir pour leurs enfants.

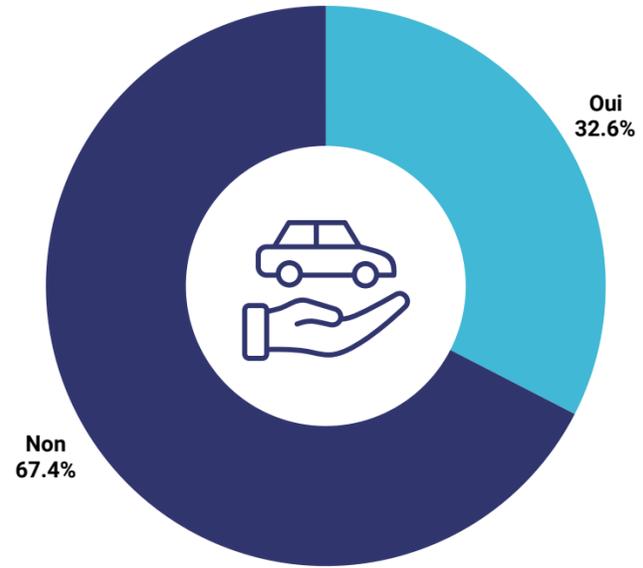
65 % des parents solos n'ont pas de permis de conduire, un frein considérable à leur mobilité. De plus, seuls 16 % des parents répondants peuvent compter sur un véhicule personnel comme mode de transport principal au quotidien. 70,9 % des répondants utilisent les transports publics pour leurs déplacements.

Par ailleurs, 37 % déclarent que les coûts de transport limitent leurs choix d'activités ou d'emplois. En définitive, 32% considèrent que les déplacements sont un problème dans leur quotidien.

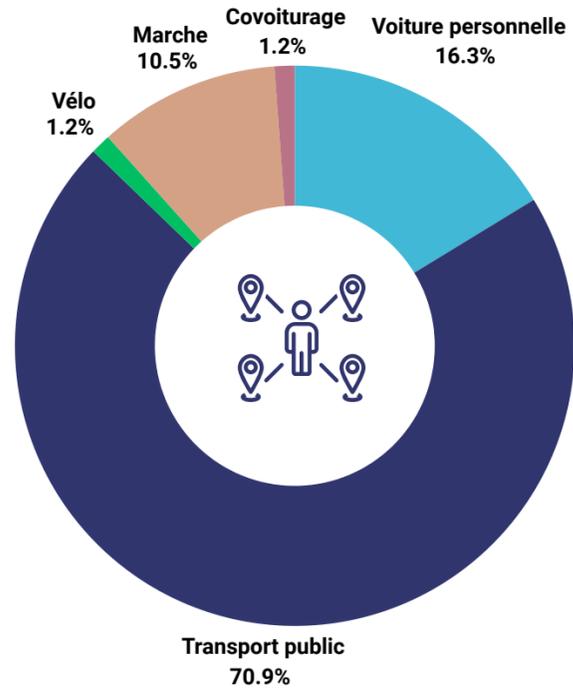
Pour réduire les coûts, 46 % optent pour la marche à pied pour les trajets courts, tandis que 39 % souscrivent à des abonnements de transport public. Seuls 1,2% ont recours au covoiturage, malgré son potentiel économique.



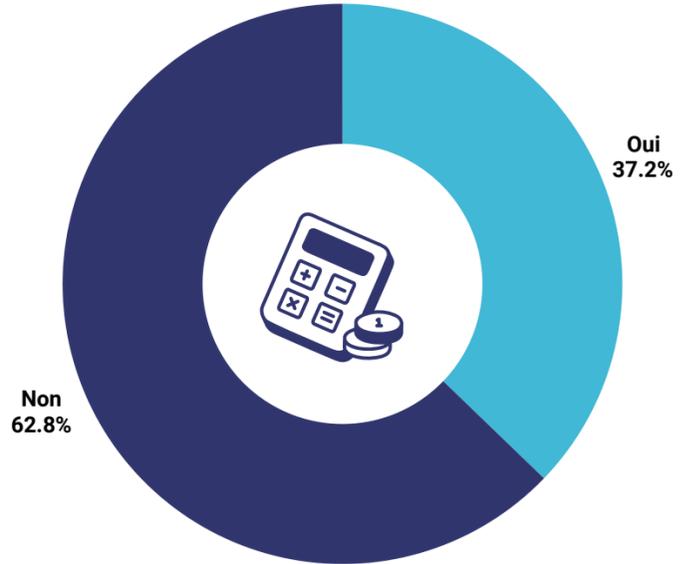
EST-CE QUE LES DÉPLACEMENTS SONT UN PROBLÈME POUR VOUS AU QUOTIDIEN ?



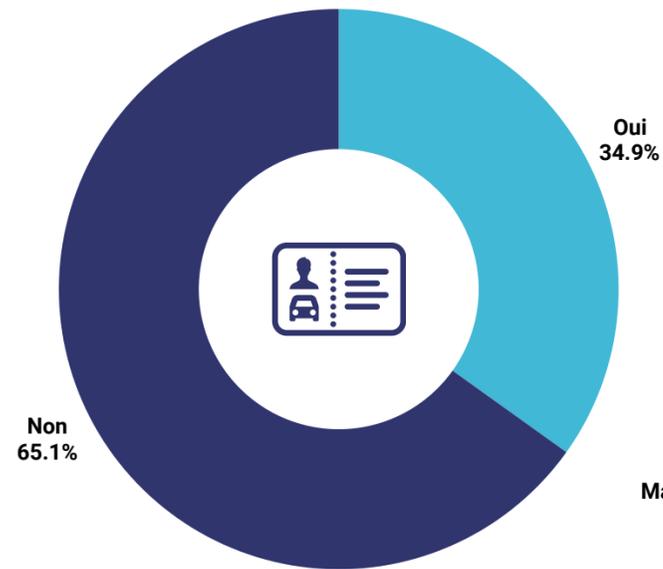
QUEL MODE DE TRANSPORT UTILISEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT ?



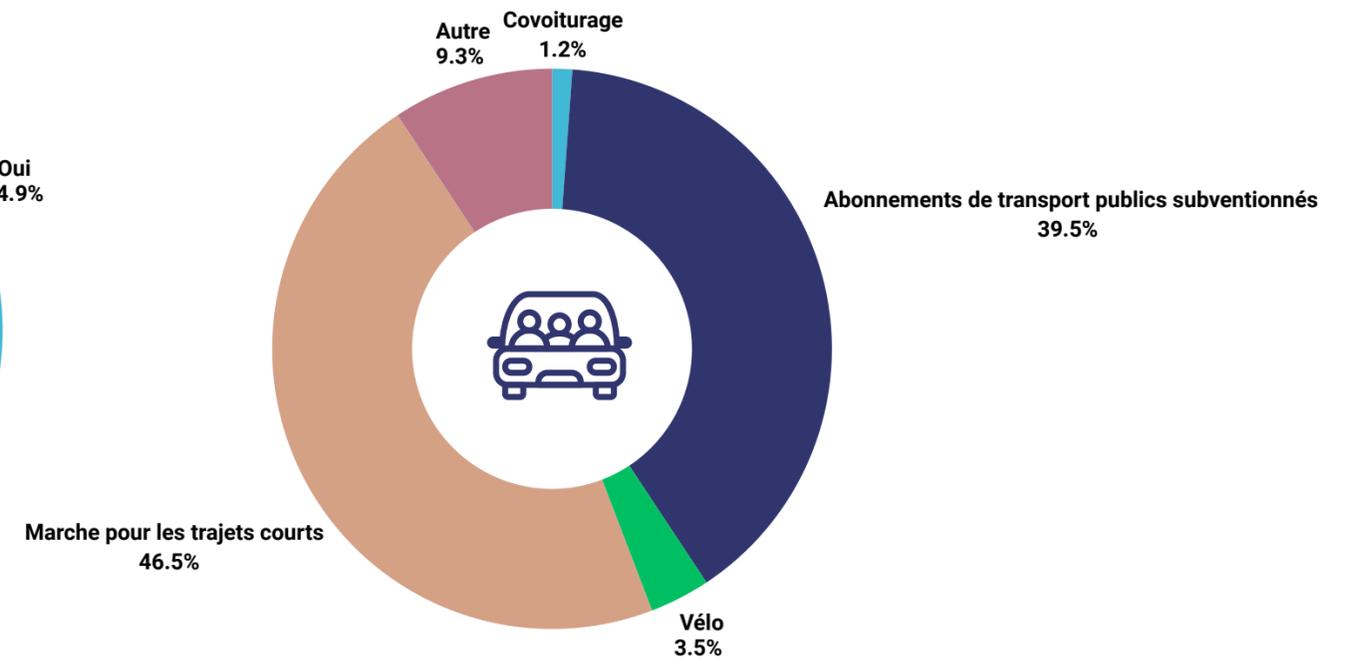
LES COÛTS DE TRANSPORT LIMITENT-ILS VOS CHOIX D'ACTIVITÉS OU D'EMPLOIS ?



AVEZ-VOUS LE PERMIS DE CONDUIRE ?



QUELLES ASTUCES UTILISEZ-VOUS POUR RÉDUIRE LES COÛTS OU LES DIFFICULTÉS DE VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ?





## 04 - CARTOGRAPHIE

# CARTOGRAPHIE. ACTEURS ET SERVICES POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES À AMIENS

## SANTÉ

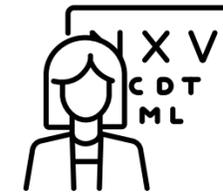
La santé est un pilier fondamental pour les familles monoparentales, qui doivent assurer leur propre bien-être tout en prenant soin de leurs enfants. Les charges physiques et psychologiques peuvent être accrues pour ces parents, rendant l'accès à des services de santé de qualité indispensable.

*Ratios spécifiques :*

- **Médecins généralistes** : 1 médecin pour environ 36 familles monoparentales.
- **Chirurgiens-dentistes** : 1 dentiste pour environ 102 familles monoparentales.
- **Ophthalmologistes** : 1 ophtalmologiste pour environ 228 familles monoparentales.
- **Infirmiers** : 1 infirmier pour environ 46 familles monoparentales.
- **Masseurs-kinésithérapeutes** : 1 kinésithérapeute pour environ 47 familles monoparentales.
- **Pharmacies** : 1 pharmacie pour environ 144 familles monoparentales.



**184**  
MÉDECINS  
GÉNÉRALISTES



**29**  
OPHTALMOLOGISTES



**140**  
MASSEURS  
KINÉSITHÉRAPEUTES



**65**  
CHIRURGIENS  
DENTISTES



**143**  
INFIRMIERS



**46**  
PHARMACIES



# **CARTOGRAPHIE. ACTEURS ET SERVICES POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES À AMIENS**

## ***LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE***

Le logement est une des problématiques les plus urgentes pour les familles monoparentales, en raison de leur vulnérabilité accrue face à l'instabilité résidentielle. Le nombre limité de structures d'hébergement d'urgence dédiées notamment aux familles souligne un enjeu majeur dans ce domaine.

- **Nombre total de structures d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS et foyers) : 10.**

## ***SOUTIEN ALIMENTAIRE***

L'aide sociale est un levier indispensable pour les familles monoparentales en difficulté financière. La précarité alimentaire reste un problème récurrent, et les associations locales jouent un rôle crucial dans la lutte contre cette précarité.

- **Nombre total d'associations et de structures d'aide sociale : 12.**



# CARTOGRAPHIE. ACTEURS ET SERVICES POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES À AMIENS

## ***EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE***

Pour les parents solos, accéder à un emploi stable représente une difficulté majeure, surtout en raison des obligations liées à la garde d'enfants. Les structures de soutien à l'emploi sont présentes, mais les défis restent de taille.

- **Nombre total d'agences d'intérim et structures d'insertion professionnelle : 14.**

## ***GARDE D'ENFANTS ET ÉDUCATION***

La garde des jeunes enfants est une des principales contraintes pour les parents monoparentaux qui souhaitent concilier vie professionnelle et familiale. À Amiens, l'offre en crèches et services de garde est relativement dense.

- **Nombre total de crèches et structures de garde : 20.**





## **05 – ECOUTE USAGERS**

# ECOUTE USAGERS

## ***FOCUS GROUPES : MÉTHODOLOGIE***

Les focus groupes ont réuni des parents solos autour de discussions informelles, avec pour objectif de leur permettre d'exprimer leurs expériences et leurs besoins. Ces séances ont été guidées par des animateurs sociaux, et les échanges ont porté sur des thématiques variées comme le logement, l'emploi, la santé, et la gestion du quotidien.

5 partenaires associatifs ont été mobilisés pour organiser ces groupes de paroles. L'animation a été portée par le CCAS. L'ensemble des secteurs ont été couverts : au total, 9 temps d'écoute et d'échanges ont été organisés. Réunissant près d'une quarantaine de parents différents.

Les animateurs veillant à donner à chacun le temps et l'espace nécessaires pour s'exprimer. Cette méthode a permis de créer un espace où les parents se sentaient écoutés et reconnus dans leurs difficultés, mais aussi dans leurs réussites.

Cette approche humaine et flexible a permis de recueillir des témoignages authentiques, renforçant ainsi la qualité des constats issus de ces échanges.



# ECOUTE USAGERS

## **FOCUS 1 : PRÉCARITÉ, LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE**

Les parents solos à Amiens font face à des défis importants en matière de logement, d'alimentation et de gestion du budget. Le coût élevé des loyers et les conditions de vie précaires exacerbent leur situation.

« Heureusement que mes parents sont là pour m'aider. Je ne m'en sors pas. Le mois se termine le 15 chez moi. »  
*Sophie, 34 ans, Saint-Maurice*

« Une fois que le loyer est prélevé, je ne peux plus rien dépenser pour mes enfants. »  
*Laura, 29 ans, Étouvie*

### **Solutions proposées par les usagers :**

Beaucoup de parents solos ne peuvent pas offrir à leurs enfants des activités extrascolaires en raison des coûts. Le "Pass Famille Solo", inspiré d'autres dispositifs, offrirait des réductions sur les activités culturelles et sportives pour les enfants de familles monoparentales.

# ÉCOUTE USAGERS

## FOCUS 2 : EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

De nombreux parents solos rencontrent des obstacles à l'emploi, notamment en raison de la difficulté à trouver des solutions de garde d'enfants adaptées à leurs horaires de travail, ce qui limite leur capacité à s'engager dans une activité professionnelle stable.

« Les frais de garde et de cantine sont trop excessifs, cela freine énormément quand on souhaite reprendre une activité professionnelle. » *Karim, 40 ans, Nord*

« L'emploi est le point faible pour moi, je dois tout refuser à cause de la garde d'enfants. »  
*Fatima, 37 ans, Saint-Leu*

### Solutions proposées par les usagers :

Les parents solos qui travaillent en horaires décalés ou précaires ont suggéré des horaires de garde plus adaptés. La création d'une crèche municipale à horaires flexibles répondrait à ce besoin, en s'inspirant de solutions déjà mises en place dans d'autres villes.

# ECOUTE USAGERS

## FOCUS 3 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les problèmes de santé mentale sont fréquents chez les parents solos, souvent en lien avec l'isolement social et la charge mentale liée à la gestion de la famille.

« Je me sens impuissante et seule avec mes enfants »  
*Myriam, 36 ans, Elbeuf*

« La séparation des parents est une source de colère pour les enfants, cela devient difficile à gérer. »  
*Pierre, 42 ans, Étouvie*

### Solutions proposées par les usagers :

Les parents solos ont exprimé leur besoin d'un accès simplifié à des consultations psychologiques. Les Permanences de Santé Mentale seraient tenues dans les centres sociaux par des psychologues partenaires, permettant un accompagnement gratuit ou à tarif réduit.

# ECOUTE USAGERS

## FOCUS 4 : MOBILITÉ

L'absence de permis de conduire et le coût élevé des transports publics limitent fortement les déplacements des parents solos, les privant d'accès à des emplois ou à des services essentiels.

« Je n'ai pas de permis, donc je dois tout faire en bus, et c'est une perte de temps »  
*Amélie, 29 ans, Sud*

« Le coût des transports limite tout, même le simple fait de sortir avec mes enfants. »  
*Olivier, 38 ans, Saint-Maurice*

### Solutions proposées par les usagers :

L'une des principales barrières à la mobilité exprimée par les parents solos est l'absence de permis de conduire. Cette situation limite fortement leur accès à l'emploi, aux services de santé, et même aux activités pour leurs enfants. Les parents ont donc proposé une aide financière pour obtenir le permis de conduire, facilitant ainsi leur insertion sociale et professionnelle.



## 06 – IDEATION

# IDÉATION

## ***ATELIER D'IDÉATION***

Le processus d'idéation a été structuré en plusieurs étapes :

- 1. Exploration des problématiques** : Identification des principales difficultés rencontrées par les parents solos dans leur quotidien.
- 2. Définition des personas** : Création de profils types basés sur les expériences partagées par les parents afin de comprendre les besoins spécifiques de chaque groupe.
- 3. Émergence des solutions** : Les parents ont été invités à réfléchir collectivement aux actions concrètes qui pourraient améliorer leur situation, notamment autour des thèmes de l'entraide, du soutien institutionnel, et de l'accès aux services.



# IDÉATION

## PERSONAS : SYNTHÈSE DES PROFILS

Sur la base des échanges et des témoignages, quatre grandes catégories de parents solos ont été identifiées



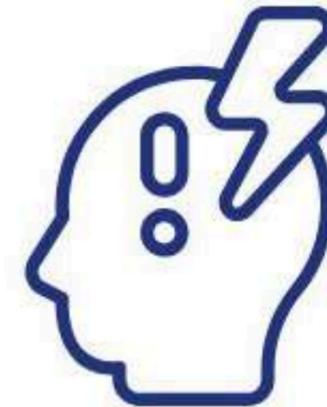
### Parent Solo Migrant

Ce parent vient d'un autre pays. Il a du mal à parler français et à comprendre les démarches administratives. Il se sent souvent seul et n'a pas beaucoup d'aide pour s'occuper de ses enfants.



### Parent Solo Traumatisé

Ce parent a vécu une séparation difficile ou la perte d'un proche. Il est très fatigué, triste, et a du mal à s'occuper des enfants et à tout gérer seul. Il subit également un grand stress financier.



### Parent Solo Résilient

Ce parent essaie de trouver des solutions pour améliorer sa vie et celle de ses enfants. Il fait des efforts pour travailler ou se former, mais il a besoin de plus d'aide pour réussir.



### Parent Solo Stigmatisé

Ce parent est souvent jugé par les autres. Il a du mal à trouver du travail ou à être accepté dans la société. Il se sent seul et discriminé. Il s'auto-censure, de peur du jugement et des critiques.

# IDÉATION

## PERSONAS : SYNTHÈSE DES PROFILS

Sur la base des échanges et des témoignages, quatre grandes catégories de parents solos ont été identifiées



### Parent Solo Migrant



**Difficultés :** Barrières linguistiques, isolement social, accès limité aux services et transports.



**Besoins :** Soutien psychologique, aides matérielles, cours de langue.



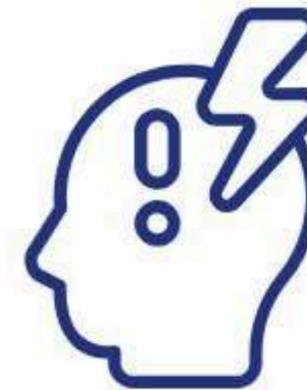
### Parent Solo Traumatisé



**Difficultés :** Traumatismes émotionnels, stress financier, gestion des enfants affectée.



**Besoins :** Accompagnement psychologique, soutien financier, aide à la co-parentalité.



### Parent Solo Résilient



**Difficultés :** Équilibre entre travail et famille, manque de soutien pour la reconversion professionnelle.



**Besoins :** Solutions de garde flexibles, subventions pour l'entrepreneuriat.



### Parent Solo Stigmatisé



**Difficultés :** Discrimination sur le marché du travail, précarité financière, isolement social.



**Besoins :** Formations courtes, soutien psychologique, aides spécifiques.

# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES PROBLÉMATIQUES

Les échanges lors des ateliers ont mis en lumière plusieurs problématiques récurrentes rencontrées par les parents solos à Amiens :

### ISOLEMENT SOCIAL

Les parents, souvent déconnectés de réseaux de soutien, souffrent d'une grande solitude.

### ACCÈS AUX SERVICES

Que ce soit pour les démarches administratives ou l'accès aux services de santé, les obstacles sont nombreux, notamment pour les familles migrantes.

### PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

Le manque d'opportunités professionnelles et l'insuffisance des aides financières constituent des freins à l'amélioration des conditions de vie des familles.

### PARENTALITÉ

La garde des enfants, surtout en bas âge, complique fortement la vie professionnelle des parents solos.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 1 : SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES MONOPARENTALES

#### Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la stabilité financière des familles monoparentales

**Aide au financement du permis de conduire** : La mairie, via le CCAS, fournirait une aide financière couvrant une partie significative des frais d'auto-école (par exemple, jusqu'à 80% du coût total), en fonction des ressources des familles. Les parents solos sans emploi ou en recherche active d'emploi seraient prioritaires pour cette aide.

**Mise en place d'une Bourse de matériel "Parentothèque"** : Par le biais de la conciergerie, mettre en place une bourse matérielle solidaire pour les parents solos, incluant des objets de première nécessité (puériculture, fournitures scolaires). Un comité de parents usagers pourrait co-gérer cette bourse.

**Mise en place d'un "Prêt d'honneur Parent Solo"** : Création d'un microcrédits à taux zéro destinés à financer les projets des parents solos (ex : achat de véhicule d'occasion, paiement de formations qualifiantes, achats matériels de première nécessité hors listing prêt équipement de la CAF ).

**Création des Chèques "Services de proximité"** : Distribuer des chèques d'une valeur de 100 € par an pour l'accès à des services essentiels tels que la réparation d'appareils ménagers, la blanchisserie ou la mobilité.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 1 : SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES MONOPARENTALES

**Objectif stratégique 1.2 : Favoriser l'autonomie économique et alimentaire des parents solos**

**Distribution de paniers de fruits et légumes** : Proposer des paniers de fruits et légumes solidaire aux parents solos, par le biais des Cueillettes Solidaire et du Jardin Solidaire de Saint-Maurice.

**Reconversion professionnelle rapide via des formations courtes** : En partenariat avec le GRETA, développer des formations ciblées (6 semaines) en cuisine, informatique ou petits services, offertes gratuitement pour les parents solos bénéficiaires des minimas sociaux.

**Programme "Frigo solidaire"** : Installer des frigos solidaires dans les quartiers prioritaires où les familles monoparentales sont les plus représentées, dans des lieux clés du lien social en lien avec la parentalité notamment.

**Recyclerie Solidaire** : Encourager les entreprises d'Amiens à faire don d'appareils électroménagers ou de meubles à la Conciergerie Solidaire, qui se chargerait ensuite de redistribuer aux parents en demande.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 2 : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

#### Objectif stratégique 2.1 : Renforcer l'accès aux services de santé et de soutien psychologique

**Permanences santé** : Lancer des permanences régulières, deux fois par mois, avec la collaboration d'infirmières et de psychologues pour un premier niveau de soutien. Le but est de permettre aux parents d'échanger sur leurs problématiques de santé et de les orienter si besoin.

**Portail Solidarité** : Mettre en place un Portail Solidarité en ligne et y ajouter un volet spécifique pour les familles monoparentales afin de faciliter la prise de rendez-vous et l'accès aux soins et à la prévention.

**Ateliers de gestion du stress** : Organiser des ateliers réguliers de gestion du stress et des émotions, animés par des psychologues ou des sophrologues, accessibles gratuitement dans des lieux d'accueil en proximité.

**Création d'un "chèque santé" pour les familles monoparentales** : Proposer aux familles monoparentales un chèque santé de 150 € par an, utilisable pour des consultations de psychologues, d'ostéopathes ou de thérapeutes.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 2 : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

#### Objectif stratégique 2.2 : Faciliter l'accès et le recours aux droits

**Guichet unique itinérant** : Déployer un guichet unique mobile dans les quartiers prioritaires, où les parents solos peuvent rencontrer des agents spécialisés dans l'accès aux droits (CAF, Pôle Emploi, CPAM) et nos conseillers sociaux : Ce guichet mobile faciliterait les démarches administratives, particulièrement pour les parents sans moyen de transport ou ayant des difficultés avec la dématérialisation des services.

**Ateliers de formation à la dématérialisation** : Proposer des formations pratiques et gratuites à la dématérialisation des services publics. Ces formations thématiques viseraient à permettre aux parents solos d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder plus facilement aux prestations en ligne.

**Organiser des "Cliniques de Droits" itinérantes** : Des sessions mensuelles dans les centres sociaux, ou en mairie de Secteur, où des juristes et des travailleurs sociaux reçoivent les parents solos pour les aider à mieux comprendre et faire valoir leurs droits (logement, allocations, droits de garde). S'inspirant des "cliniques de droits" existantes à Roubaix, cette action permettrait d'accompagner les parents qui se sentent souvent démunis face à la complexité administrative.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 3 : RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ

**Objectif stratégique 3.1 : Créer et renforcer des réseaux de soutien et de répit pour les parents solos**

**Réseau d'entraide de quartier "Parents Voisins" :** Par le biais de la Conciergerie et en lien avec les comités de quartier, lancer une initiative municipale de voisinage, où les parents solos peuvent s'inscrire pour partager des services comme la garde d'enfants, les trajets scolaires ou les courses. Ce réseau d'entraide de quartier permettrait aux familles monoparentales de mutualiser certaines tâches quotidiennes, réduisant ainsi leur isolement. Chaque quartier aurait un référent, un "parent ambassadeur", chargé d'organiser des rencontres et des activités pour tisser des liens entre les parents.

**Journées de répit avec garde d'enfants :** Organiser des journées de répit où les parents solos peuvent déposer leurs enfants dans des structures municipales, bénéficiant d'un encadrement professionnel pendant une demi-journée ou une journée complète.

**Groupes de discussion parentaux en ligne :** Mettre en place des groupes de discussion virtuels via une plateforme dédiée permettant aux parents solos de se connecter facilement avec d'autres parents dans des situations similaires, à n'importe quelle heure. Cette plateforme inclurait des séances de chat en direct animées par des travailleurs sociaux et des psychologues, favorisant le soutien moral et la création de réseaux d'entraide.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 3 : RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ

**Objectif stratégique 3.2 : Favoriser des solutions de garde d'enfants innovantes pour répondre aux besoins spécifiques des parents solos**

**Chèques municipaux pour des gardes occasionnelles** : Proposer des chèques "garde d'enfants" pour permettre aux parents solos d'accéder à des services de garde ponctuels (baby-sitters, garderies privées) en cas d'urgence. Ce dispositif permettrait de répondre aux besoins des familles ne pouvant accéder aux crèches classiques, et de faciliter la participation des parents solos à des formations ou des entretiens d'embauche.

**Coopératives de garde partagée** : Créer des coopératives municipales où plusieurs parents solos se regroupent pour partager les frais d'une garde d'enfants professionnelle à domicile. Cette initiative, soutenue par la ville et son CCAS, permettrait aux familles monoparentales de bénéficier d'une garde plus abordable tout en favorisant la cohésion entre parents.

**Création d'une crèche à horaires étendus** : En partenariat avec des entreprises locales et des associations, favoriser l'ouverture d'une crèche avec des horaires élargis (tôt le matin et tard le soir) pour répondre aux besoins des parents solos qui travaillent en horaires décalés.

**Garde d'urgence pour les parents solos** : Développer un service municipal de garde d'urgence accessible 24h/24 pour les parents solos, en cas d'imprévu ou d'urgence (maladie de l'enfant, nécessité d'un rendez-vous médical, etc.).



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 4 : PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

**Objectif stratégique 4.1 : Promouvoir l'égalité des chances pour les enfants de familles monoparentales**

**Création d'un fonds éducatif d'urgence** : Développer un fonds municipal qui permet aux familles monoparentales de solliciter des aides ponctuelles auprès du CCAS pour financer des projets scolaires ou des activités extrascolaires (exemple : un voyage de classe).

**Tutorat académique gratuit** : Offrir des heures de tutorat académique gratuites pour les enfants des familles monoparentales, via des partenariats des associations étudiantes, ou des enseignants bénévoles mobilisés par le biais de la Conciergerie Solidaire.

**Créer un "Pass Famille Solo"** : une carte gratuite délivrée par la mairie d'Amiens aux familles monoparentales à faibles revenus, leur permettant d'accéder à un large éventail d'activités municipales et privées gratuitement ou avec des réductions significatives. Les détenteurs du pass bénéficieraient d'un accès gratuit ou à tarif réduit aux musées, théâtres, piscines municipales, clubs sportifs, et ateliers artistiques gérés par la ville. La mairie organiserait, en partenariat avec des partenaires associatifs, des événements et des ateliers réservés aux enfants de parents solos (stages de sport, arts plastiques, coding, visites culturelles). Des partenariats seraient noués avec des cinémas, salles de spectacle, et autres entreprises culturelles pour permettre aux familles monoparentales de bénéficier de réductions sur leurs activités payantes.



# IDÉATION

## ÉMERGENCE DES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES USAGERS

### AXE 4 : PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

**Objectif stratégique 4.2 : Sensibiliser les acteurs du social aux défis spécifiques des familles monoparentales**

**Création d'un label "Ville Solidaire avec les Parents Solos" :** Développer un label municipal qui valorise les établissements publics (écoles, centres sociaux, crèches, établissements de santé...) et entreprises qui adaptent leurs services aux besoins des parents solos (horaires flexibles, accès prioritaire, etc.).

**Formations obligatoires pour les travailleurs sociaux :** Intégrer des modules de formation obligatoires pour les professionnels de la collectivité, dans le secteur du social, de l'éducation et de la santé, axés sur la compréhension des enjeux spécifiques des familles monoparentales.

**Journée annuelle de sensibilisation "Familles Monoparentales" :** Organiser une journée de sensibilisation annuelle, dédiée à la reconnaissance des défis rencontrés par les familles monoparentales. Cet événement, soutenu par la mairie, inclurait des conférences, des ateliers, et des tables rondes avec des experts et des familles monoparentales





## 07 – CONCLUSIONS

# CONCLUSION

## *PRINCIPAUX CONSTATS*

La conclusion du diagnostic sur les parents solos à Amiens met en lumière des constats préoccupants qui touchent directement cette population particulièrement vulnérable. Ce diagnostic, basé sur des données quantitatives et qualitatives, a permis de dresser un panorama des difficultés rencontrées par ces familles, tout en ouvrant des pistes d'amélioration pour répondre à leurs besoins.

### **Précarité économique accrue**

Avec un taux de pauvreté de 41 %, les familles monoparentales à Amiens sont confrontées à une précarité bien plus marquée que les familles biparentales. Ce constat souligne la fragilité financière de ces foyers, souvent coincés entre des revenus faibles et des charges élevées, notamment pour le logement et la santé.

### **Isolement social**

L'absence de réseau de soutien, aggravée par des barrières géographiques et institutionnelles, entraîne un sentiment d'abandon. Cet isolement, combiné à la charge mentale liée à la gestion du quotidien, génère un stress psychologique profond, qui affecte non seulement les parents, mais aussi leurs enfants.



# CONCLUSION

## *PRINCIPAUX CONSTATS*

### **Difficultés d'accès aux services**

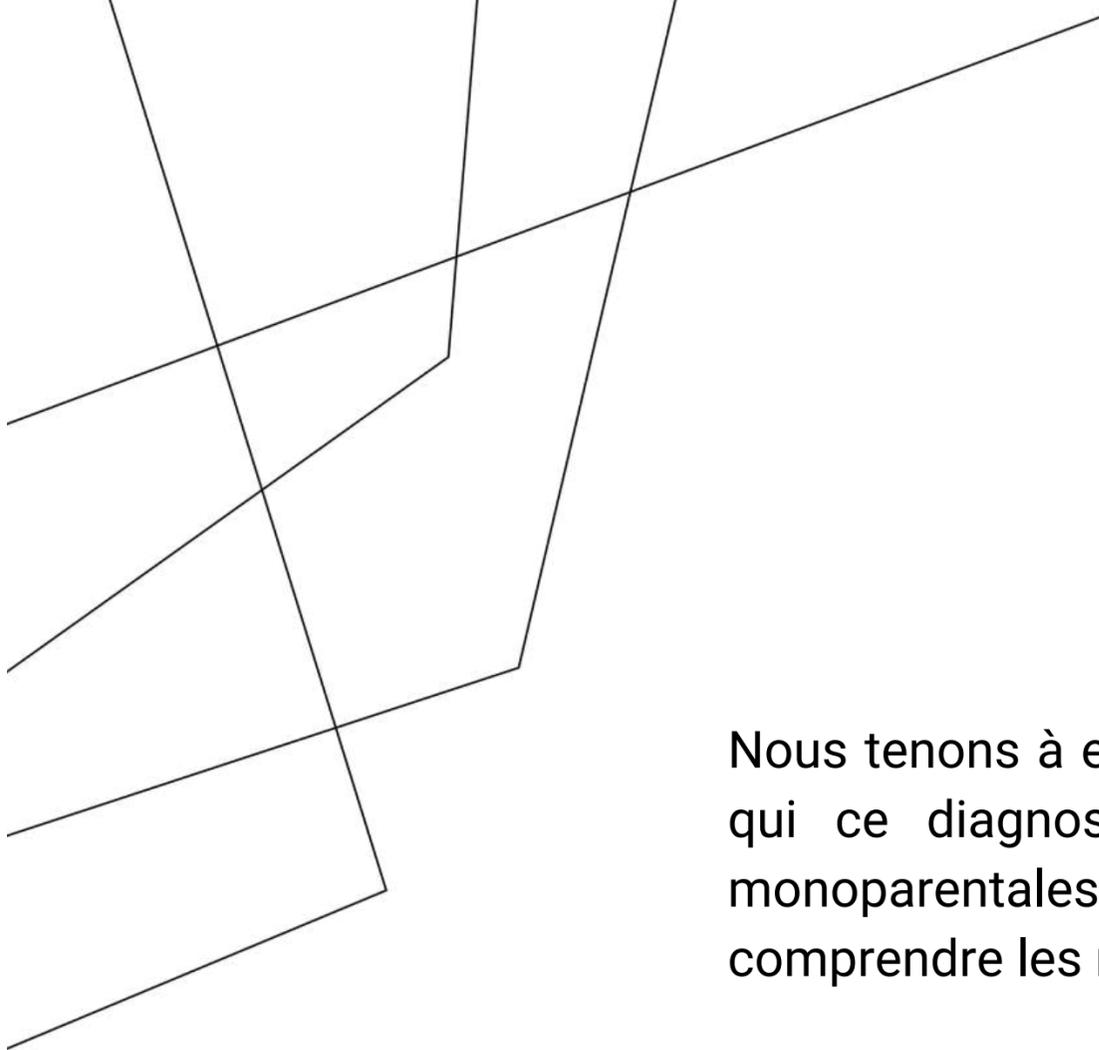
Le diagnostic révèle que les parents solos ont un accès limité aux services sociaux, médicaux, et administratifs. Des barrières linguistiques, numériques, ou tout simplement l'absence de ressources adaptées aggravent cette situation.

### **Problèmes de mobilité**

La mobilité constitue un autre enjeu majeur. Les familles vivant dans des quartiers mal desservis sont confrontées à une double peine : l'impossibilité d'accéder facilement aux services et la dépendance à des moyens de transport coûteux ou inefficaces.

En conclusion, il apparaît nécessaire de déployer une réponse globale, en renforçant à la fois l'autonomie économique des parents solos et en leur offrant un accompagnement personnalisé. Les propositions issues des focus groupes montrent que la prise en compte des besoins spécifiques de ces familles est essentielle pour briser le cycle de la précarité et de l'isolement, et offrir à ces parents et à leurs enfants un avenir plus stable et serein.





# REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude aux partenaires associatifs et institutionnels, sans qui ce diagnostic n'aurait pu voir le jour. Leur engagement quotidien, aux côtés des familles monoparentales, a permis de recueillir une matière riche, humaine et indispensable pour mieux comprendre les réalités vécues.

Un remerciement tout particulier est adressé à l'ensemble des parents solos, qui ont accepté de partager leurs histoires, leurs défis, et leurs espoirs. Par leur parole, ils ont donné vie à ce travail, en nous offrant une vision directe et intime des enjeux auxquels ils font face chaque jour sur notre territoire.

**Leur voix résonne comme un appel à l'action.**



**PACTE** DES  
**SOLIDARITÉS**

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale aux droits des femmes  
à l'égalité entre les femmes et les hommes

Ville d'  
**Amiens**  
amiens.fr

